



LA SANTÉ
DE VOS
SALARIÉS
EST AUSSI
CELLE DE
VOTRE
ENTREPRISE

*Ensemble,
relevons le défi
des maladies
chroniques
en Afrique*

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
(DÉCLARATION N° 03/002172)

18, RUE TROYON - 92316 SÈVRES - FRANCE
+33 1 46 23 56 72 - contact@entreprisesetsante.org

www.entreprisesetsante.org

Notre expertise

Informen



Afin que vous soyez toujours informés de l'actualité sur les maladies chroniques en Afrique, nous mettons à votre disposition différents supports.

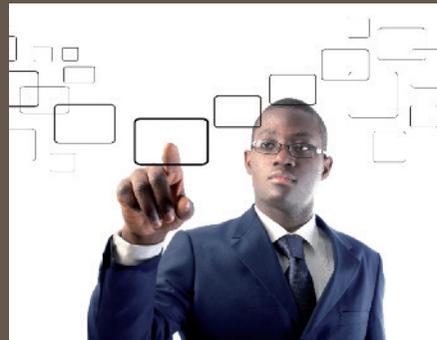
Former



Pour que votre politique de santé soit efficace et pérenne, nous proposons des échanges de bonnes pratiques, des ateliers méthodologiques et des formations médico-scientifiques.

Un programme de santé en entreprise nécessite des connaissances et des savoir-faire que nous vous apportons à chaque étape de son déploiement.

Concevoir



A partir d'un diagnostic initial, nous vous aidons à définir votre politique, votre stratégie opérationnelle, vos objectifs et votre plan d'actions. En fonction des besoins de votre entreprise, nous vous proposons également des outils adaptés.

Accompagner



Tout au long de votre programme, nous vous rencontrons pour échanger et vous conseiller sur les aspects organisationnels, la motivation de vos équipes et le choix de vos partenaires médicaux.

Evaluer



La politique de santé de votre entreprise doit faire l'objet d'un suivi régulier. Nous proposons d'évaluer l'impact de votre programme et nous vous soumettrons des recommandations afin de l'ajuster si nécessaire.

Evoluer



En fonction de la maturité de votre programme de santé et de vos objectifs, nous vous aidons à intégrer d'autres bénéficiaires (familles, communautés) et d'autres pathologies.

Notre responsabilité

Le respect des directives internationales du travail en matière de santé doit être au cœur de vos programmes.

- > Aucune discrimination ni stigmatisation ne doit s'exercer à l'encontre des travailleurs, notamment des personnes à la recherche d'un emploi, en raison de leur état de santé.
- > La confidentialité des données personnelles et médicales des travailleurs et leur famille doit être garantie.
- > Aucun travailleur ne doit être contraint de se soumettre à un diagnostic ou dépistage.



Le défi des maladies chroniques en Afrique

Un programme d'accès à l'information, aux moyens de prévention ainsi qu'aux soins est un réel investissement pour conserver la force de travail de votre entreprise.

Cette démarche responsable permet une prise conscience des enjeux, des dépistages précoces et des actions de prévention pour limiter le nombre de cas ou la gravité d'une pathologie. Une prise en charge médicale de qualité peut également ralentir l'évolution d'une maladie et ainsi maintenir vos travailleurs dans un état de santé compatible avec leurs fonctions.

VIH/sida, tuberculose et paludisme

En Afrique, malgré d'importants progrès en matière de dépistage et de prise en charge du VIH/sida et du paludisme, les populations restent particulièrement affectées par les maladies infectieuses. On y compte 67 % des 33 millions de séropositifs dans le monde et toujours près

de 1,8 million de nouveaux cas chaque année. Le paludisme demeure la première cause de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans et la première cause d'absentéisme au travail pour les adultes.

Diabète et hypertension

Depuis plusieurs années, les données épidémiologiques montrent que le poids des maladies non transmissibles ne cesse d'augmenter en Afrique. Ainsi, le diabète autrefois considéré comme une maladie rare touchait déjà 12 millions d'individus en 2010. Ces 20 prochaines années, l'Afrique subsaharienne devrait enregistrer la plus forte augmentation mondiale du nombre de cas de diabète et atteindre 24 millions d'ici 2030.

L'hypertension quant à elle touche déjà 28% de la population adulte africaine et devrait devenir l'une des premières causes d'accidents cardio-vasculaires et de décès.

Entreprises membres

